



Ville de Vigneux-sur-Seine
DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE
Année scolaire 2020-2021

**A compléter et à retourner au service Education avant le samedi 6 juin 2020,
accompagnée d'une demande écrite motivée
(renseignements au 01.69.52.46.31/01.69.52.69.71).**

**La demande de dérogation est une procédure d'exception. Elle est traitée par la commission
de dérogation qui se réunira dans la semaine du 15 juin et ne peut être accordée que si les
motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.
Un retour de la commission vous sera fait la semaine suivante.**

M / Mme :

Adresse :

N° Téléphone : /__/_/ /__/_/ /__/_/ /__/_/ /__/_/

Demande(nt) une dérogation pour l'enfant :

Né (e) le /__/_/ /__/_/ /__/_/ /__/_/

Ecole/structure fréquentée actuellement par l'enfant :

.....

Ecole sollicitée :

.....

- Lettre motivée : OUI NON
- Attestation employeur : OUI NON
- Certificat médical : OUI NON
- Autre document :

Avis de la commission de dérogation scolaire en date du ... juin 2020 :

FAVORABLE :

DEVAFORABLE :

Engagement des Parents : Le (les) parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts et s'engage(nt) à signaler au service Education de la mairie de VIGNEUX-sur-SEINE, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Vigneux-sur-Seine, le

Signature du responsable légal